



Contribution sur la prolongation de la ligne 11

de monsieur Jean-Pierre BRARD,

député de la Seine-Saint-Denis, maire-honoraire de Montreuil

Le prolongement de la ligne 11 du métro constitue un enjeu important de notre territoire permettant de mettre en réseau Paris et notre ville. Il est indispensable pour les habitants, mais aussi pour les entreprises, l'accès à l'emploi, le développement de notre territoire et sa revitalisation économique, pour la desserte des grands équipements.

La municipalité précédente en avait fait une priorité se traduisant ainsi par la création d'une association de défense de ce projet en 2003.

Une priorité inscrite au SDRIF. Inscrit prioritairement au SDRIF de 1994, le prolongement de la ligne 11 favorisera les déplacements. Il renforcera l'accès aux pôles d'emploi de Roissy, Marne-la-Vallée, Bobigny, Montreuil et Fontenay-sous-Bois.

Préserver la qualité de vie. Le projet de prolongation de la ligne 11 constitue une amélioration des transports en commun dans le Haut-Montreuil et ses communes avoisinantes. Il s'agit d'un territoire faiblement desservi. Ce projet permettra une réduction considérable des temps d'attente des Montreuillois aux stations mais aussi une diminution des surcharges et compressions des voyageurs en période de pointes.

Le choix du tracé. Le tracé 2 constitue le meilleur tracé pour les Montreuillois car desservant des équipements utiles pour les habitants. Ce prolongement permettrait une interconnexion avec le RER E ainsi que la desserte depuis Paris, par le métro, du centre commercial Rosny 2. L'une des nouvelles stations, *Place Carnot*, qui serait située à Romainville, assurerait également une interconnexion avec la future extension du tramway T1 au sud. Toutes les nouvelles stations seraient accessibles aux personnes à mobilité réduite et un nouveau matériel serait mis en service à cette occasion. Concernant la solution en viaduc, les opinions sont diverses. Mon avis est que

cette solution en viaduc est consommatrice d'espace, génère des nuisances et doit être remplacée par une solution souterraine.

Des projets non concurrents mais complémentaires au prolongement de la ligne 11 : l'importance du maillage. En effet ce projet de prolongement doit se réaliser en concomitance avec d'autres projets notamment celui de la ligne 9. Le maillage doit se traduire par la multiplication des correspondances, la réduction des temps de parcours dissuadant par la même l'utilisation des véhicules moteurs. Ce maillage est aussi un levier important à la création d'emplois sur le territoire. C'est pourquoi le prolongement de la ligne 9 entre la Mairie de Montreuil et l'Hôpital Intercommunal André Grégoire est aussi une priorité qu'il convient d'associer au prolongement de la ligne 11.

La prise en compte de l'opinion des usagers, que l'AMUTC représente efficacement, doit permettre la consolidation d'un projet fort attendu.

L'AMUTC a raison d'insister sur le maillage du réseau qui doit donner toute son efficacité au prolongement de la ligne 11. La prolongation de la ligne 9, avec une correspondance à l'hôpital intercommunal en constituera l'élément principal. Il y a aussi Arc Express et le prolongement de la ligne 3 du métro. Il est important que l'enquête publique à venir situe bien le prolongement de la ligne 11 dans ce contexte et donne des indications sur le calendrier probable du maillage, puisque le service rendu par ce nouveau tronçon dépendra grandement des correspondances qui seront ou non offertes aux voyageurs.